

ABONNEMENT.

Saumur. Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 MARS

NOUVELLE HUMILIATION

Chaque jour apporte aux républicains une déception nouvelle dans les questions extérieures.

Ils croyaient naïvement s'être assuré pour de longues années l'alliance de l'Allemagne, et ils ont appris, tout-à-coup, par une indiscretion de M. Gladstone, aggravant, suivant M. de Bismarck, une indiscretion de sir Edward Malet, que le prince-chancelier n'avait accepté leur concours que faute de mieux et comme un pis-aller.

A peine cette humiliation leur est-elle indigée, ils apprennent que l'Allemagne ayant trouvé mieux, c'est-à-dire ayant vu ses propositions acceptées par l'Angleterre, avait jeté dédaigneusement de côté les républicains et conclu un accord avec le Cabinet de Saint-James. Ce rapprochement a eu pour résultat d'éloigner au moins pour un temps les chances de conflit entre la Grande-Bretagne et la Russie.

Mais la coupe amère que les républicains ont à avaler n'était pas encore épuisée.

La réconciliation de l'Allemagne avec l'Angleterre a des effets plus étendus qu'ils ne le pouvaient supposer au premier abord.

Le Chancelier avait mis son veto à la conclusion d'une convention entre le Cabinet du Quirinal et celui de Saint-James. Non-seulement il ne s'y oppose plus aujourd'hui, mais il pousse l'Italie dans la voie où elle est entrée en faisant coopérer ses troupes avec celles de l'Angleterre dans le Soudan.

En retour, l'Angleterre garantirait à l'Italie:

1° Une situation identique à la sienne en Egypte;

2° Si ce plan se réalise, l'influence française aura pris fin dans la Méditerranée qui

appartiendra à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Autriche bien plus qu'à nous.

Ce sera l'établissement d'un équilibre nouveau, mais dirigé contre nous, et une feuille républicaine, le *Télegraphe*, a raison de dire à ce sujet:

« Si ce traité est signé, ce sera un dernier coup de Jarnac du Chancelier contre la France. »

Il est vraisemblable qu'il sera signé.

Les républicains chercheront à dissimuler ce nouveau désastre en s'étendant longuement sur les prétendues humiliations de l'Angleterre.

Au fond, d'ailleurs, peu leur importe que les intérêts français soient ou non compromis dans la Méditerranée. Une seule chose les soucie: votera-t-on le scrutin de liste? Par quel moyen s'assureraient-ils la majorité?

C'est, il n'y a pas de doute sur ce point, l'unique préoccupation de MM. Ferry, Ranc, Spuller et consorts.

Quant au reste, ils s'en moquent comme des vieilles guitares de M. Ranc.

J. BOURGEOIS.

Les Élections du 15 mars.

Voici le résultat de l'élection législative qui a eu lieu dimanche dans l'arrondissement de La Flèche, en remplacement de M. Galpin, décédé:

Inscrits: 28.500
Votants: 19.288

MM. de Neufbourg, conservateur. 9.236
Le Gludic, républicain. 12.052

M. Le Gludic est élu avec 2,816 voix de majorité. Il remplace M. Galpin, républicain, qui avait été élu le 21 août 1884 par 45,980 voix, contre 6,728 à M. de la Bouillerie, soit 9,032 voix de majorité.

Depuis les dernières élections, les républicains perdent 3,938 voix, les conservateurs en gagnent 2,308.

C'est, on le voit, un résultat dont les con-

servateurs ont le droit de se montrer fort satisfaits.

Il est même permis de croire que le résultat eût encore été plus favorable aux conservateurs si la candidature de l'honorable M. de Neufbourg avait trouvé tout le concours sur lequel il pouvait et devait compter.

Il a vaillamment lutté dans une circonscription où nous n'espérions pas le succès, du moins à ce scrutin. Il a permis aux électeurs hostiles au régime actuel de se grouper autour de son nom et a acquis par cette campagne si courageusement entreprise de nouveaux titres à la confiance des conservateurs.

Cette élection permet de constater la désaffection de plus en plus profonde du pays pour la République. Entre les deux scrutins de 1881 et de 1885, leur majorité tombe de 9,052 voix à 2,816; pour triompher il fallait déplacer 4,500 voix, il suffit désormais d'en déplacer 1,400. C'est un excellent indice pour les élections générales, et un précieux encouragement pour les conservateurs.

Trois élections de conseillers généraux ont eu lieu également dimanche; en voici les résultats:

Canton d'Outarville (Loiret). — M. Lefebvre, conservateur, est élu par 1,750 voix; M. de Martel, républicain, 752 voix; M. Morin, républicain, 539.

Canton de Pithiviers (Loiret). — Le candidat conservateur au Conseil général a triomphé également, dans la même journée, du candidat républicain.

Canton de Saint-Laurent (Hautes-Pyrénées). — M. Dazet, conservateur, a obtenu 1,008 suffrages; M. le docteur Cazaubon, républicain, est élu par 1,456 voix.

L'élection de M. Lefebvre à Outarville, par plus de 400 voix de majorité contre ses deux adversaires républicains, est d'autant plus significative que la candidature de M. Lefebvre a été, au cours de la période, attaquée par les agents et les journaux de la préfecture avec une telle violence que M. Lefebvre a dû traduire devant les tribunaux l'organe préfectoral.

Chronique générale.

Les engagements autour de Tuyen-Quan nous ont coûté 463 hommes hors de combat. Or, la dépêche communiquée par le ministère fixait les pertes à 241 hommes.

La *République française* met ces « impar donnables inexactitudes » sur le dos des bureaux du ministère de la guerre. La *Paix* prétend qu'on n'avait pas tenu compte — bien involontairement — des hommes blessés légèrement. Or, dans la dépêche du 10 mars, il nous souvient que la classification de « blessés légèrement » figurait sur la communication ministérielle.

Si cette erreur ou ces contradictions « soulèvent les commentaires malveillants de l'opposition », ainsi que le redoute la *Paix*, il nous semble que la faute en est tout entière au ministère qui a le devoir de communiquer intégralement les dépêches et nullement le droit, ce nous semble, de les sophistiquer. « Une pareille négligence ne serait tolérée dans aucun pays. » C'est la *République française* qui motigène ainsi ses amis et agents!

Les *Nouvelles* rappellent le bruit de Bourse, qui a couru à la fin de la semaine dernière, que le gouvernement, acculé à ses dernières ressources, demanderait un nouveau crédit extraordinaire de 50 millions pour une nouvelle expédition dans l'Extrême-Orient. Les officieux, au début, ont traité cette nouvelle d'*infâme canard*. Nous ne demanderions pas mieux que de les croire. Malheureusement il nous faut constater que d'heure en heure le démenti devient moins formel. On ne discute plus le crédit extraordinaire en principe, mais seulement en chiffres. Au lieu de 50 millions, ce ne serait plus que 30. Et les candidats républicains des départements osent nous parler de prochains dégagements! Il faut de l'aplomb.

Car alors même que le gouvernement de M. Ferry trouvât un nouveau tour de passe, et pût grâce à lui éviter de dévaliser les con-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

PAR LOUIS COLLAS

LE BILLET RÉVÉLATEUR (suite). M. de Montmahé m'avait fait asseoir à côté de lui. Dès qu'il me parla, il gagna ma confiance. C'était bien l'accent d'un intérêt sincère que mes oreilles entendaient pour la première fois. J'étais charmé de l'aménité de ses manières et de la douceur persuasive de son langage. Quoique ce fût un homme très-instruit et d'une haute intelligence, il savait se mettre à la portée des enfants, ce qui me fit affectueusement une foule de questions auxquelles je répondis franchement, sans embarras; il provoqua mes confidences et prit plaisir à la naïveté de mes explications. Cependant j'évitai tout ce qui aurait pu ressembler à une accusation contre celle qui passait pour ma mère. Le rôle de dénonciateur me répugnait; j'évitai surtout toute allusion au billet qui m'avait causé tant de tribulations. Je croyais qu'il devinait beaucoup de choses que je ne lui disais pas, et qu'à l'issue de notre entretien il me connaissait bien mieux que je ne

me connaissais moi-même.

La baronne était restée immobile sur le divan, suivant d'un regard anxieux le jeu de nos physionomies et se livrant à des réflexions silencieuses qui, à en juger par le feu de ses yeux, devaient être médiocrement gaies.

— Eh bien! dit-elle à mon tuteur quand il la rejoignit, êtes-vous content de votre conférence?

— Très-content; votre fils est un excellent cœur, il a l'âme droite et élevée; j'espère que vous m'aidez à faire de lui un homme honnête et distingué.

La baronne avait bête de le voir partir. Dès que je restai seul avec elle, elle me pressa de questions sur la conversation que je venais d'avoir. J'étais sans détour et m'efforçai de la satisfaire; mais, comme nous avions souvent passé d'un sujet à un autre, comme notre causerie avait suivi bien des méandres au gré de la fantaisie et de l'association des idées, ma mémoire me fit souvent défaut et mon récit présentait bien des lacunes. Ces lacunes l'irritaient, et quand je ne pouvais assouvir sa curiosité, ses sourcils se fronçaient d'une façon significative. Je remarquais qu'elle hésitait à m'adresser une question qui était sur ses lèvres.

— Vous n'avez sans doute pas jugé à propos, me dit-elle d'un air affecté d'indifférence, de lui parler du billet?

Sur ma réponse négative:

— Je ne sais, ajouta-t-elle, qu'elle idée j'ai là. Cette sottise ne nous a déjà que trop occupés. Il n'en faut plus parler.

Au fond, elle était très-contente de ma réserve. Je le devins à la précaution qu'elle prit de me recommander d'être discret, même pour les choses sans importance.

M. de Montmahé avait pris au sérieux sa mission de tuteur. Il revint souvent à la maison; il se chargea de me trouver un professeur pour donner une impulsion plus vive à mon éducation, qui avait été très-négligée. Il me donnait lui-même des leçons qui profitaient autant à mon cœur qu'à mon esprit. J'ai toujours conservé un doux souvenir des heures passées en compagnie de cet homme aimable et excellent.

La baronne, obligée de le subir, avait pris le parti de dissimuler sa mauvaise humeur, elle lui fit même des avances et s'appliqua à vaincre ses préventions. Elle n'y réussit pas; toujours convenable, il restait avec elle dans les termes d'une froide politesse qui excluait l'espérance de le gagner. Il dissimulait mal l'éloignement qu'elle lui inspirait.

Un jour, je le vis arriver le front soucieux, l'air triste. Pendant tout le temps qu'il passa avec moi, il ne se dérida pas. Tandis que nous causions ensemble, il lui arriva plusieurs fois de s'arrêter muet, comme si sa pensée eût été ailleurs; il me

semblait qu'il fixait sur moi des regards pleins d'une affectueuse commisération.

— Pauvre enfant, pauvre enfant! dit-il enfin. Si jeune et déjà de si douloureuses épreuves à soutenir! La vie est un combat pour chacun de nous; mais engager la lutte avant d'avoir pu essayer ses armes, c'est affreux! Écoute, Fernand, tu as déjà connu dans ton enfance les heures de tristesse, mais bientôt, peut-être, le malheur t'attend; prépare-toi à l'affronter, afin que ta résignation et ton courage soient à la hauteur des difficultés que l'avenir te réserve. Si tout le reste vient à te manquer, moi je ne t'abandonnerai pas.

Il avait les larmes aux yeux; nous étions alors au jardin; de loin il vit la baronne qui s'avancait vers nous. Il ne voulut pas l'attendre, se leva précipitamment pour l'éviter et m'entraîna vers la porte. Là, il m'embrassa et me quitta en me disant encore:

— Quoi qu'il arrive, compte sur moi, tu ne feras pas en vain appel à mon dévouement.

Que voulait-il dire? De quelle catastrophe étais-je menacé? J'avais été tellement troublé, en l'entendant, que je n'avais pas osé lui demander d'explications. Il m'avait laissé entendre que de lui seul je pourrais espérer appui. Je ne pouvais donc rien attendre de celle qui m'appelait son fils. Malgré moi, je me sentais envahir par une insurmontable défiance vis-à-vis d'elle. Comment aurais-

tribunales à la veille des élections, le présent ne suffirait-il pas pour nous donner la mesure des dégrèvements promis ?

Les feuilles d'impôt qui viennent d'être lancées à Paris portent une augmentation de 20 0/0 sur la cote mobilière seulement ; en province, l'augmentation est de 17 0/0.

Et nous sommes à la veille des élections ! Que sera-ce le lendemain ?

La Chambre vient de décider, par 289 voix contre 484, qu'elle passera à la discussion des articles du projet de loi concernant les surtaxes du bétail. Nous n'avons à signaler qu'un excellent discours dans lequel M. de la Bourdonnaye a protesté contre l'antagonisme qu'on prétend soulever entre l'agriculture et l'industrie dont les intérêts sont solidaires.

Au Sénat, séance de 25 minutes. Intérêt nul et ajournement à jeudi.

Les obsèques de M. Gatinéau ont eu lieu dimanche. Par suite des ordres formels de la préfecture, le commissaire de police Allain a fait replier dans leurs gaines toutes les bannières rouges arborées par les sociétés.

Un incident assez gai s'est produit avant-hier à trois heures et demie, au moment où M. Fallières, ministre de l'instruction publique, sortait des bâtiments de la nouvelle Ecole de médecine qu'il était allé visiter.

Le ministre remontait en voiture, lorsque quelques groupes d'étudiants, pour la plupart en blouses de travail, le saluèrent d'acclamations ironiques, réclamant à grands cris un laïus, c'est-à-dire un discours. Mais le pauvre diable, qui n'était pas remonté, ne put rien dire. Aussitôt toute la bande joyeuse de l'enlourer en dansant. Quelques-uns de ces jeunes gens furent arrêtés, mais leurs camarades firent un tel vacarme qu'on dut les relâcher de suite. Le ministre quitta l'école au milieu de cris malsonnants, pendant que les élèves libérés étaient portés en triomphe.

Ce n'est pas la première fois que ce ministre éprouve pareille mésaventure. Il y a deux ans déjà, on s'en souvient, il fut assailli, à sa sortie d'un de nos principaux lycées, à coups de trognons de choux et de « boules de neige » par les élèves, à juste titre peu respectueux de ce grotesque.

BRUITS DE PAIX AVEC LA CHINE.

On s'entretenait beaucoup hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, des bruits de négociations pacifiques entre la Chine et la France.

Il serait exact que le Ciel-Empire a sollicité officieusement l'arbitrage des Etats-Unis ; les Etats-Unis n'auraient pas accueilli favorablement ces ouvertures.

On annonce d'autre part que M. Patenôtre aurait avisé le gouvernement français des dispositions pacifiques de plusieurs membres du Tsong-Li-Yamen.

Je songé à lui confier mes terreurs ? Jamais je n'avais été porté à m'épancher dans son sein, j'y étais encore beaucoup moins disposé maintenant que son attitude agitée, inquiète, souvent maussade et farouche, me tenait à distance. Elle n'avait jamais eu le caractère aimable, mais depuis quelque temps il lui arrivait fréquemment d'être inabordable, répondant même avec une brusquerie étrange aux paroles les plus naturelles.

Evidemment, une grande préoccupation la troublait. Elle faisait parfois de longues absences et toujours rentrait en proie à une surexcitation qui me frappait. Parfois aussi, elle recevait la visite d'un personnage vêtu de noir qui avait l'extérieur d'un homme de loi, et quand elle le quittait, le nuage qui assombrissait son visage témoignait des graves soucis qui l'assiégeaient.

Elle était avec moi gênée, hésitante, se retenant au moment où elle allait parler. Un jour, elle me fit appeler. Elle me regarda quelques instants sans ouvrir la bouche. Elle prit enfin la parole.

— Fernand, me dit-elle, j'ai des ennemis conjurés contre moi ; ils sont aussi les vôtres. Rappelez-vous bien ceci : s'ils venaient à triompher, vous seriez réduit à la misère ; au lieu de mener la vie opulente dont vous avez fait l'apprentissage et que vous êtes appelé à continuer, vous seriez condamné à mendier votre pain. Ma cause est la vôtre, il faut m'aider à la faire triompher et éviter les

Toutefois, le président du conseil compte sur la possibilité d'un arrangement prochain du conflit franco-chinois.

D'après une dépêche adressée de Tien-Tsin au Times d'hier matin, les négociations auraient été reprises entre les Français et Li-Hung-Chang.

On mande de Tien-Tsin que la mission japonaise à Séoul (capitale de la Corée) presse les Chinois de se retirer du pays.

LE SOUS-PRÉFET DE PLOERMEL.

Samedi, au début de la séance, M. le prince de Léon a posé à M. Waldeck-Rousseau une question très opportune et à laquelle le ministre a répondu aussi peu clairement que possible. L'arrondissement de Ploermel possède un sous-préfet véritablement modèle et dont tous les conservateurs désirent le maintien, car il fait très-bien les affaires de la « réaction ». Ce sous-préfet a cru qu'il réussirait à réduire son arrondissement par la terreur. Ce procédé a immédiatement réussi, les dernières élections du Morbihan en font foi. Le vide s'est fait autour de M. le sous-préfet. On ne le salue même pas. M. Waldeck-Rousseau nous dira, il est vrai, que ce n'est pas le seul fonctionnaire de la R. F. auquel pareil accueil soit fait.

Or ce sous-préfet a voulu se venger. Et la victime expiatoire par lui choisie fut un maire. Il le révoqua. Le maire fut réélu. Mais toujours acharné à sa vengeance, le préfet fit contester l'élection et, comme le maire continuait à exercer ses fonctions en attendant la décision du conseil de préfecture, assistait aux opérations du conseil de révision ; le sous-préfet féroce intima à la gendarmerie l'ordre de l'expulser.

Le prince de Léon demandait à M. Waldeck-Rousseau ce qu'il pensait de cette attitude administrative.

Le ministre a répondu qu'effectivement il appartenait au conseil de préfecture et non au sous-préfet d'annuler cette élection, mais que M. de Morlaige, le maire révoqué, avait provoqué M. le sous-préfet. En quoi M. Waldeck-Rousseau a absolument menti. Le prince de Léon le lui a démontré aussi poliment que possible et M. Waldeck-Rousseau n'a pas jugé à propos de pousser plus loin le débat.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse n'a été satisfaisante, la semaine dernière, que par intermittences. Il y a eu des hauts et des bas successifs : la spéculation n'a opéré que par saccades. C'est de Londres que vient le vent, tour à tour favorable ou défavorable. Néanmoins, en fin de compte ou de semaine, la Bourse a donné raison aux partisans de la hausse, mais pas sur toute la ligne ; quelques valeurs sont restées réfractaires aux dispositions générales.

Le 3 0/0 finissait à 81.32, l'amortissable à 83.37, le 4 1/2 à 109.90.

La Rente italienne a été particulièrement mouvementée : elle a touché un moment 98 et reste à 97, sous prétexte de politique. Il ne faut pas perdre de vue cependant que le rendement des impôts est on ne peut plus satisfaisant et que la plus-value de 1885 sur 1884, s'accroît sensiblement de semaine en semaine.

La Banque de France varie entre 5,200 et 5,195.

pièges qu'on tendra à votre inexpérience. On essaiera de profiter de votre jeunesse pour arracher des paroles imprudentes qui viendraient à l'appui de cette audacieuse calomnie que vous êtes un étranger dans cette maison. Soyez sur vos gardes et mettez votre langage en harmonie avec le mien. Vous êtes né loin, bien loin d'ici, pendant un voyage que je fis avec votre père en Italie. Ce fut au bruit du murmure des flots bleus de la Méditerranée que vous fîtes vos premiers pas ; les myrtes et les oranges ombragèrent votre berceau. Interrogez votre mémoire, elle vous rappellera des paysages enchanteurs entrevus par vous dans ce passé lointain, des femmes au costume étrange, rayé des couleurs les plus éclatantes, une langue harmonieuse dont on bercait votre sommeil.

J'oublie beaucoup d'autres détails, dont elle prétendait que je devais me souvenir. J'avais beau consulter ma mémoire, je n'y retrouvais aucun vestige des scènes qu'elle évoquait. Je me trompe : en l'entendant, je croyais me rappeler le spectacle de la mer mêlé aux impressions du premier âge ; mais, à travers ces vagues reminiscences, elle m'apparaissait sous un aspect sévère, non comme celle dont elle me retraçait l'image, égayé par l'éblouissante lumière du ciel italien.

(A suivre.) Louis COLLAS.

Le Crédit Foncier reste sur les positions conquises : l'action se négocie de 1,365 à 1,370. Depuis quelques semaines, nous n'avions cessé de faire entrevoir un mouvement sérieux et prochain. L'évènement, comme on le voit, nous a donné raison. Les Obligations Communales et Foncières sont toujours très en faveur. Le public compare celles-ci avec les valeurs similaires, soit les Obligations à lots du Crédit Foncier avec celles de la Ville de Paris : il n'a pas de peine à se convaincre qu'en se portant de préférence sur les Obligations du Crédit Foncier, aussi solidement gagées, il a toutes chances de profiter d'une plus-value certaine. On vient de détacher un coupon de 7 fr. 50 sur les Obligations Communales 1879 qui restent à 458. C'est une hausse supplémentaire de même somme en perspective. Sur les obligations du Crédit Foncier, comme sur les rentes, le coupon est vite regagné.

La Banque d'Escompte reste à 575 après 585. Si à la Banque la logique avait toujours raison du premier coup, l'action de la Banque d'Escompte devrait avoir franchi déjà le cours rond de 600 fr. Parce que la spéculation, pour se donner du ressort et prendre de nouvelles forces, a réalisé sur l'Italien, est-ce une raison suffisante pour que les cours de la Banque d'Escompte restent stationnaires ou se lassent ? On oublie trop vite, ce nous semble, les bénéfices passés, la brillante campagne menée sur l'Italien depuis le cours de 82, et sur les Chemins Méridionaux depuis le cours de 560.

La Société Générale est demandée à 478 fr. Cet établissement de crédit émet en ce moment 20,000 obligations de la Compagnie Générale de Gaz, qui seront prestement enlevées par la clientèle, et seront, à n'en pas douter un nouveau succès pour cet établissement de crédit. Une bonne nouvelle de plus à annoncer à l'assemblée générale du 28 mars.

D'ailleurs, l'éloge des affaires de gaz n'est plus à faire. Une entreprise de gaz, sérieusement administrée, est une fortune pour les actionnaires ; les exemples abondent depuis la Compagnie Parisienne du Gaz jusqu'à l'Union des Gaz. Toujours est-il que la Compagnie Générale de Gaz, qui nous occupe particulièrement, est propriétaire d'usines importantes, tant en France qu'en Belgique. Elle est constituée depuis 1879, au capital de 20 millions actuellement, les frais de premier établissement sont complètement amortis et la Compagnie a cependant payé un dividende régulier de 5 0/0 à ses actionnaires ; ses bénéfices nets qui ont été en augmentant progressivement depuis son premier inventaire seront élevés en 1884 à 1,257,302 fr.

Les coupons de 12 fr. 50, chaque par semestre, échéant le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril. L'amortissement à 500 fr. aura lieu en 40 ans. Comment l'émission des 20,000 obligations 5 0/0 que la Société Générale offre à sa clientèle à un taux avantageux — c'est un revenu réel de 5.37 0/0 — ne serait-elle pas favorablement accueillie ?

Chronique militaire.

Le général Lewal vient d'adresser aux autorités civiles et militaires ses instructions relatives aux examens à passer en 1885 par les candidats au volontariat d'un an. D'après ces instructions, tous les jeunes gens qui, à un titre quelconque, demandent à jouir des bénéfices du volontariat, devront déposer une demande écrite à la préfecture de leur département du 4^{er} juillet au 14 août inclusivement. Les compositions écrites auront lieu le 17 août. Les commissions d'officiers de troupes à cheval chargées d'examiner les jeunes gens sous le rapport de leurs connaissances en équitation fonctionneront du 1^{er} juillet au 14 août. Le ministre de la guerre déterminera ultérieurement les dates des examens oraux, des engagements et de la mise en route.

LES RÉSERVISTES DISPENSÉS EN 1884.

On nous demande, dit la France Militaire, si dans la convocation de 1885 seront compris les réservistes dispensés en 1884 par application des mesures prophylactiques prises en vue de circonscrire l'épidémie cholérique dans les régions contaminées.

A cette question qui intéresse un grand nombre de nos abonnés, nous sommes autorisés officieusement de répondre que les intéressés peuvent considérer leur période d'instruction comme accomplie.

Seront appelés seulement ceux des réservistes des classes 1875 et 1877 qui ont sollicité et obtenu des sursis pour convenances personnelles.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

TERRIBLE ACCIDENT A NUEL

Dimanche dernier, un terrible accident mettait en émoi la population de Nueil-sous-Passavant.

Des marchands forains encombraient la place. Une foule compacte stationnait autour de la voiture d'un dentiste.

Tout à coup, un cheval, effrayé par le son

du tambour, se précipita sur la place, renversant tout sur son passage, malgré les efforts désespérés de son conducteur pour le maîtriser.

Quatre femmes, grièvement blessées, furent conduites à l'hôpital. L'une avait une large blessure au front ; une autre, la jambe gauche fracturée ; une troisième, le pied gauche écrasé ; la quatrième enfin mourut quelques instants après d'une rupture au crâne.

Quant au cheval, on l'arrêtait quelques pas plus loin ; ses harnais et le tilbury qu'il conduisait sont quelque peu endommagés.

La gendarmerie de Longué vient d'opérer l'arrestation d'un nommé Alexis Venevier, âgé de 26 ans, journalier à Braiu-sur-Alloues. Cet individu avait volé une montre à une dame de Saumur.

Il a été mis à la disposition du parquet de cette ville.

TENEZ-VOUS PRÊTS.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, dit à tous les préfets qu'il mande successivement à Paris : « Tenez-vous prêts : au premier jour vous serez prévenu de la date des élections générales. »

M^{re} l'Evêque est rentré samedi soir à Angers. Dimanche, il a assisté comme de coutume aux vêpres de la cathédrale et à la prédication du R. P. Léonard. A la fin du sermon, il a tenu à parler au nombreux auditoire qui se pressait au pied de la chaire du pèlerinage qu'il venait d'accomplir au tombeau des saints apôtres. (Anjou.)

Une session extraordinaire pour l'examen aux brevets de capacité s'ouvrira dans toute la France le 5 octobre.

La Mi-Carême à Angers.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Un temps splendide, à souhait, a favorisé la cavalcade de la Mi-Carême. Partout affluence énorme des habitants dans la rue et aux fenêtres ; et le nombre en était à chaque instant grossi par l'arrivée des populations des environs et même de plus loin.

Le défilé a été long et lent, un peu décousu, et les groupes, en général, peu ordonnés et moins brillants que l'an dernier. Beaucoup d'hommes et de femmes, masqués ou tatoués de toutes couleurs, costumés de toutes façons, avec plus ou moins de goût et de recherche, et aussi avec plus ou moins d'intentions spirituelles, fantaisistes ou grotesques.

Quelques chars ont été remarquables : le char de la Reine des fleurs, arsenal de bouquets d'où partaient le signal et l'exemple des batailles de fleurs ; celui des pêcheurs à la ligne, amonçant leurs hameçons avec des bouquets ; la famille Ramollot ; la famille des pierrots ; le char des pontonniers, tous assurément le mieux décoré, portait en trophées tout le matériel d'apontement militaire, un canon, un bateau, des remparts des cordages, des mousquetons, que l'on s'attendait guère à voir figurer dans une mascarade, enfin, le char de la sculpture, où se trouvait, dominant la foule et tout le cortège, la statue de David d'Angers, présentée par un mortel héroïque habillé de blanc et condamné à l'immobilité de marbre.

Derrière la colonne et dans un char, mais non travesti ni masqué, — M. le commissaire central veillait avec une sollicitude attentive et remarquable à maintenir, contre toute intrusion ou impatience de la foule, la libre possession de la rue au défilé carnavalesque.

Sur les flancs, de nombreux groupes ont recueilli les aumônes, qui de toutes parts affluaient dans les escarcelles. La récolte dû être copieuse.

Le soir, à 8 heures et demie, retour aux flambeaux, où la musique du 43^e régiment alternait avec les tambours, et qui fut suivie aussi d'une fanfare de masques, qui faisait sa partie.

Quelques cafés, hôtels, restaurants débilités de liquides avaient arboré des drapeaux tricolores, et, le soir venu, ont allumé des cordons de lanternes de couleurs.

La description de la fête ne forme pas moins de six grandes colonnes du

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication,

Le dimanche 26 avril, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

UNE FERME

DITE

LAUNAYE

OU

LES MONTEAUX

Située commune de Vivy, d'une contenance de 18 hectares, actuellement exploitée par les époux BARRAIS.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 23, ou à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

UN

Joli CHEVAL noir

Agé de 4 ans, taille moyenne, pouvant être monté et attelé.

S'adresser au château de la Salle, Montreuil-Bellay. (251)

A VENDRE

Un CHEVAL très-doux, s'attelant, avec petit panier-duc et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais.

S'adresser chez M. TOCHEPORT, carrossier. (125)

VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LULLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

Cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic de faillites, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

La vente du FONDS de COIFFEUR-PARFUMEUR, dépendant de la faillite Decard, sera faite par le syndic, au siège social, rue d'Orléans, n° 1, à Saumur, le lundi 23 mars 1885, à une heure du soir.

Le Syndic,

G. DOUSSAIN.

(242)

A VENDRE

BOUTEILLES CHAMPENOISES

Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

A CÉDER

Pour cause de décès,

UN FONDS DE FORGERON

EN TOUTS GENRES

A la Breille.

S'adresser à M^{me} RABOIN, à la Breille. (262)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur.

L'Agence de la Société Générale, 19, rue du Marché-Noir, Saumur, délivre, sans frais, les Obligations 3 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer

EST ALGÉRIEN

au porteur ou nominatives. (190)

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

MM. A. DE GRUCHY ET C^{ie}, marchands tailleurs, à Jersey, ont l'honneur de prévenir leur clientèle, qu'un de leurs coupeurs sera à SAUMUR, hôtel Budan, le 21 mars.

Il aura une collection complète de nouveautés en Draperie Anglaise et Ecosaise pour la saison prochaine, pour Vêtements de Messieurs et Mannequins de Dames.

HAUTE NOUVEAUTÉ en costumes de promenade et de voyage.

HAUTE NOUVEAUTÉ en pantalons.

HAUTE NOUVEAUTÉ en pardessus.

COMPLETS en véritable serge anglaise pour bains de mer.

M^{me} MYRRHA, la grande et célèbre et cartomancienne de Paris, prédit l'avenir par les cartes et lit dans la main. De passage seulement pour 15 jours à Saumur, reçoit tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir,

Grand' rue, 41.

MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del D^r Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS, PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valetudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)



GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger. Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours. RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 1 jour à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 134 Européens a donné 134 guérisons. » Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.



Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGÈLURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS

SAUMUR

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MARS 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 1/2 %	82 10	81 45	Est	791 25	790	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 50	518
3 % amortissable	83 85	83 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1263 50	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 50	509 50	Est	375	374
3 0/0 (nouveau)			Midi	1165	1162 50	1865, 4 %	519	519	Midi	379 75	379 50
4 1/2 %	105	105	Nord	1650	1655	1869, 3 %	403 50	407 50	Nord	385 75	385
4 1/2 % (nouveau)	110	110	Orléans	1373 50	1375	1871, 3 %	397 50	399	Orléans	382 25	382
Obligations du Trésor	509	507	Ouest	812 50	815	1875, 4 %	519	519 50	Ouest	381	379
Banque de France	5220	5245	Compagnie parisienne du Gaz	1602 50	1602 50	1876, 4 %	519 50	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	381	381
Société Générale	477 50	473 25	Canal de Suez	210	2105	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528	Paris-Bourbonnais	386	380
Comptoir d'escompte	990	990	C. gen. Transatlantique	490	495	Obligations communales 1879	456 25	454	Paris-Bourbonnais	386	380
Crédit Lyonnais	560	565 75				Obligat. foncières 1879 3 %	458	458	Canal de Suez	580	580
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1370				Obligat. foncières 1883 3 %	367	368 25			
Crédit mobilier	285	282 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR												
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.							
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)	Saumur.	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 10	
9	13	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet.	5 33	9 06	1 25	5 56	PortBoulet.	8 26	13 18	6 20	9 10	
1	25	—	soir.	Montreuil.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 45	10 10	
3	32	—	express.																									
7	15	—	omnibus.																									
10	36	—	(s'arrête à Angers).																									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.												
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10	9 10	11 10	1 10	4 10	
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 33	7 53	2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	Neville	6 28	1 28	7 10	10 10	1 10	4 10		
9	37	—	express.	Lernay	7 02		2 11		8 54	Lernay	6 07	9 18		4 37		Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 50	10 10	1 10	4 10		
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30	Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	7 50	3 59	8 40	10 10	1 10	4 10		
4	44	—		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 51						
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																									
10	24	—																										